FINANCES : **LE BUDGET PRIMITIF 2025**

POURSUITE DE LA MAITRISE DES FINANCES DANS UN CONTEXTE DE DÉGRADATION DE LA CAPACITÉ FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS

Le budget primitif 2025 s'établit à hauteur de 1 230 315 € en fonctionnement et 648 763 € en investissement.

La section fonctionnement évolue de 5,70 % par rapport au budget primitif 2024. Les charges incompressibles continuent d'augmenter, les fluides (énergie, eau, carburants...), la maintenance, l'entretien des bâtiments comme la voirie restent des charges qui pèsent sur le budget, mais qui sont importantes pour assurer le bon fonctionnement de la commune. Nous notons une forte augmentation du contrat de prestation de service au profit de l'Inter'Val (70 k€). L'année 2024 aura été marquée par la poursuite de l'analyse approfondie du fonctionnement de la structure et de son budget suite à l'audit lancé en 2023 par les communes bénéficiaires du service (Maxent, Monterfil, Paimpont, Plélan-le-Grand, Saint-Péran et Treffendel). De nouvelles dépenses apparaissent avec un caractère social important porté par une volonté de la municipalité, avec notamment la mise en place des titres restaurant pour le personnel, propice à l'augmentation du pouvoir d'achat des salarié-e-s.

L'emprunt de 350 K€ contracté en 2024 augmente les charges financières. Toutefois il était important de le contracter pour ne pas mettre en péril l'équilibre financier et permettre le financement de l'extension de la garderie municipale, l'achat d'équipements (tracteur, épareuse, godet) devenus obsolètes pour un travail d'entretien du territoire de qualité par l'équipe du service technique.

Les charges de personnel diminuent, notamment suite au départ de la responsable du service technique qui a eu une opportunité qu'elle ne pouvait décemment pas refuser dans le cadre de son projet professionnel. Le travail de qualité initié sur le territoire par l'ensemble de l'équipe doit néanmoins se poursuivre, c'est pourquoi il a été décidé de lancer un appel d'offre pour combler ce poste vacant et de budgéter cette dépense pour le second semestre.

En matière de recettes de fonctionnement, l'augmentation des valeurs locatives se poursuit (+1,68 %). Ce qui permet de maintenir le niveau des impôts directs locaux sans faire évoluer les taux d'imposition. La dotation globale de fonctionnement versée par l'État, quant à elle, est stable à hauteur de 430K€.

La politique financière de la commune consiste à monter un maximum de dossiers de demande de subventions pour l'accompagner et/ou l'aider à financer les projets. L'année 2024 n'aura pas dérogé à cette règle : la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, la Dotation de Solidarité d'Investissement Local, le fonds vert, les fonds leader sont autant de financements portés par nos partenaires : le Syndicat Départemental d'Énergie pour l'ingénierie, le Département, la Région, Brocéliande communauté, le pays de Brocéliande... sur lesquels la commune peut compter que ce soit pour l'étude de tiers lieu dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment au centre bourg, pour l'extension de la garderie municipale, ainsi que pour la rénovation de l'éclairage public et de l'école les Gallo-Peints.

Suite à la convention opérationnelle avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour la réalisation d'un lotissement abordable aux jeunes ménages, l'avenant à la convention de 2018 va permettre une évolution du périmètre opérationnel de 21 400 m² à 12 602 m² et un allongement de la durée de la convention jusqu'au 13 juin 2027 permettant un différé de paiement en 3 fois. La commune avait également sollicité le partenaire afin de négocier le partage du coût d'achat de la zone humide sur lequel aucun projet d'urbanisme n'est envisageable. Malheureusement l'Établissement Public Foncier de Bretagne a adressé une fin de non-recevoir à cette sollicitation.

Ange Prioul, le Maire
Sophie Bléjean, Adjointe à l'urbanisme et aux finances

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2025

1 230 315 €

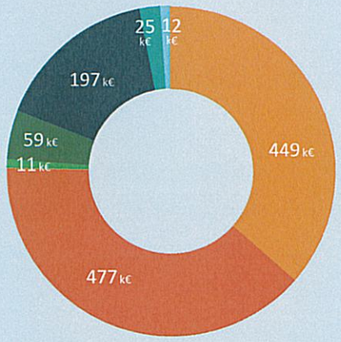

Charges courantes de fonctionnement

- Eau, combustibles, énergie, entretien matériel et mobilier
- Cantine « Convivio » (51k€)
- Autres prestations : Interval,... (75 K€)
- Voirie (60 k€)
- Maintenance : alarmes extincteurs chauffage... (26k€)

Charges de personnel

Atténuation de produits

Résultat d'excédent prévu en 2024

Charges de gestion courante

- Indemnités, CCAS...
- Subventions aux associations (17K€)
- Autres contributions : école Saint-Joseph, et piscine de Guer (53 K€)

Charges financières (intérêts des emprunts)

Charges exceptionnelles et amortissements

RECETTES FONCTIONNEMENT 2025

1 230 315 €

Ventes de produits

- Redevance Orange, Enedis, concessions, cimetière, enseigne postale...
- Garderie scolaire (49 k€)
- Restaurant scolaire (61 k€)

Impôts et taxes

- Fonds de solidarité, fonds de péréquation, droits de place...
- Taxes foncière et taxe d'habitation (430 k€)
- Dotation de solidarité communautaire (communauté de commune de Brocéliande (87K€)

Dotation de l'État

Autres produits : revenus des locations

Remboursement de charges

Excédent exploitation assainissement

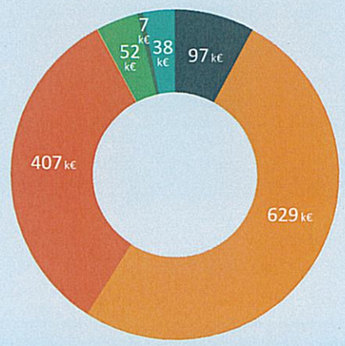

! 1 K€ = 1000 € !

DÉPENSES INVESTISSEMENTS 2025

648 763 €

Principales opérations (détail sur la délibération du conseil municipal du 31 mars 2025 et sur demande à la mairie)

116 K€ REMBOURSEMENT D'**EMPRUNT**

180 K€ RESTE **À PAYER** DE 2024*

75 K€ **ACHAT DE TERRAIN** ET AMÉNAGEMENT

8 K€ **CIMETIÈRE** (CAVE URNES)

30 K€ **MATÉRIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE** ET DE DÉFENSE CIVILE

34 K€ POURSUITE DE L'ÉTUDE SUR LE DEVENIR DU **BÂTIMENT 2 PLACE ROI SALOMON ET MAITRISE D'ŒUVRE**

14 K€ **MATÉRIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE**

**Frais d'etude SOCLE, achat matériel de voirie(Epareuse et tracteur non livrés en 2024), fin des travaux de garderie et de mairie, aménagement de voire.*

RECETTES INVESTISSEMENTS 2025

648 763 €

Principales opérations (détail sur la délibération du conseil municipal du 31 mars 2025 et sur demande à la mairie)

212 K€ **EXCÉDENT** D'INVESTISSEMENT 2024

111 K€ **EXCÉDENT** DE FONCTIONNEMENT 2024

91 K€ **SUBVENTIONS** Y COMPRIS RESTE À RECEVOIR

0 K€ **PAS D'EMPRUNT PRÉVU EN 2025**

56 K€ **FONDS DE COMPENSATION DE LA TAXE À LA VALEUR AJOUTÉE** (COMPENSATION POUR UNE PARTIE DE CERTAINES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA TVA RÉGLÉE PAR LA COMMUNE)

BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

4, 8 K€ INVESTISSEMENT

38 K€ EXPLOITATION

43 K€ REVERSEMENT À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

RÉALISATION 2024 ET ÉVOLUTION 2025 DU BUDGET

BUDGET 2024 / 2025 : Recettes de fonctionnement

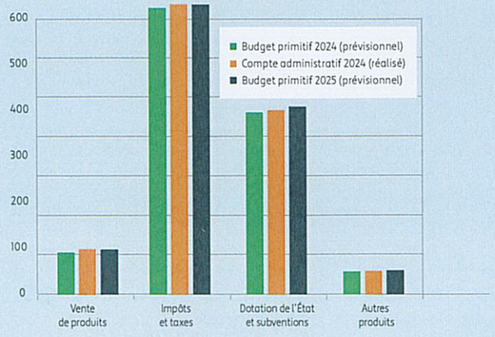
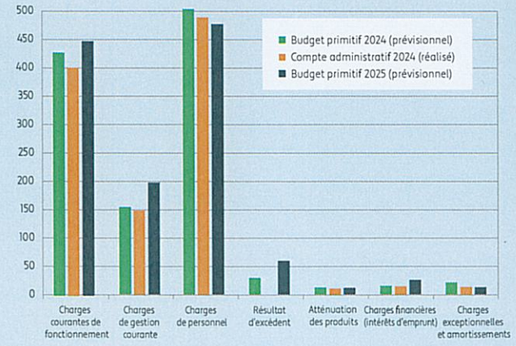
BUDGET 2024 / 2025 : Dépenses de fonctionnement